



**Groupama**  
ASSET MANAGEMENT

*Gestionnaire Activement Responsable*

# **RAPPORT ANNUEL DE BEST EXECUTION RELATIFS AUX CINQ PREMIERES PLATEFORMES D'EXECUTION POUR LA GESTION SOUS MANDAT AU TITRE DE L'ARTICLE 27 DE LA DIRECTIVE MIF 2014/65**

**CLIENT RTO  
ANNEE 2022**

## Cadre réglementaire et périmètre d'application :

- › Conformément au règlement délégué (UE) 2017/576 de la Commission du 8 juin 2016, complétant la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil par les normes techniques de réglementation concernant la publication annuelle par les entreprises d'investissement d'informations sur l'identité des plates-formes d'exécution et la qualité de l'exécution.
- › Il est donc demandé à Groupama Asset Management d'offrir aux investisseurs une transparence de l'exécution des ordres clients sur :
  - Les cinq premières plateformes de marché en terme de volume et selon différents types d'instruments utilisés par Groupama Asset Management pour exécuter les ordres de ses clients professionnels pour la gestion sous mandats.
  - Un résumé de l'analyse tirée du suivi détaillé de la qualité de l'exécution obtenue de la part des intermédiaires de marché ayant exécuté les ordres transmis par Groupama Asset Management

## Politique d'exécution des ordres :

- › Afin d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres, Groupama Asset Management a mis en place une procédure d'évaluation et de sélection des intermédiaires auxquels les ordres sont transmis pour exécution\*.
- › Les intermédiaires sont sélectionnés en mettant en perspective les appréciations émises par les différents services de Groupama Asset Management impliqués dans l'évaluation de la qualité d'exécution. Les critères pris en compte dans ce processus, selon les instruments concernés, sont exclusivement : prix, coûts, taille/nature de l'ordre/rapidité d'exécution et de dépouillement, probabilité de l'exécution et du règlement.
- › A l'issue de ce processus d'évaluation et de sélection, les intermédiaires autorisés sont paramétrés dans le système informatique de carnet d'ordres ce qui garantit un traitement égalitaire de tous les clients et la prévention des risques de conflits d'intérêts.
- › Groupama Asset Management n'a signé aucun accord particulier avec des intermédiaires sélectionnés pour la transmission des ordres ou des plates-formes d'exécution concernant des avantages particuliers (remises ou avantages monétaires ou non).

\* Pour plus de détails se référer à la Politique de Sélection et d'Exécution disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

- › Groupama Asset Management ne détient aucune participation d'un ou plusieurs intermédiaires utilisés pour la transmission des ordres.
- › La Directive MIF définit un lieu d'exécution comme un Marché réglementé, un système multilatéral de négociation (SMN), un système organisé de négociation (SON), un internalisateur systématique, un teneur de marché, un autre fournisseur de liquidité, ou une entité qui s'acquitte dans un pays tiers de tâches similaires à celles réalisées par l'un ou l'autre des lieux précités
- › Groupama Asset Management peut transmettre pour exécution les ordres de ses Clients, ou ceux issus de ses propres décisions d'investissement, sur les différents lieux d'exécution ci-dessus de différentes manières, notamment :
  - Après d'un intermédiaire,
  - Directement auprès d'une contrepartie,
  - Au sein d'une plate-forme de négociation électronique.

## Top 5 Contreparties d'exécution :

### Actions et Instruments assimilés : actions & certificats représentatifs

#### Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6

Categorie d'instruments	Equities - Shares & Depositary Receipts tick size liquidity bands 5 and 6	
Indiquer si <1 ordre executé en moyenne par jour ouvrable de l'année precedente	0	
Cinq Premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation	Proportion du volume d'ordres executés en pourcentage du volume total dans cette categorie	Proportion du nombres d'ordres executés en pourcentage du nombre total dans cette categorie
JP MORGAN AG - FRANKFURT 549300ZK53CNGEEI6A29	52,46%	34,25%
EXANE 969500UP76J52A9OXU27	33,36%	19,18%
MORGAN STANLEY EUROPE SE 54930056FHWP7GIWYY08	6,11%	20,55%
OPTIVER 7245009KRYSAYB2QCC29	3,01%	4,11%
KEPLER CAPITAL MARKETS 9695005EOZG9X8IRJD84	1,88%	2,74%

- › Pour ces instruments, Groupama Asset Management transmet électroniquement les ordres au marché via un intermédiaire autorisé ou par mise en concurrence de plusieurs contreparties autorisées.
- › Les critères d'analyse des exécutions retenus pour cette classe d'actifs sont :
  - Prix
  - Accès à la liquidité
  - Probabilité
  - Règlement
- › Groupama AM applique la même politique d'exécution pour tous les types de client en conséquence la vue globale contrepartie est plus pertinente.

Categorie d'instruments	Equities - Shares & Depositary Receipts tick size liquidity bands 5 and 6	
Indiquer si <1 ordre executé en moyenne par jour ouvrable de l'année precedente	N	
Cinq Premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation	Proportion du volume d'ordres executés en pourcentage du volume total dans cette categorie	Proportion du nombres d'ordres executés en pourcentage du nombre total dans cette categorie
MORGAN STANLEY EUROPE SE 54930056FHWP7GIWYY08	12,27%	17,14%
MERRILL LYNCH Equities Paris 549300FH0WJAPEHTIQ77	11,80%	10,56%
EXANE 969500UP76J52A9OXU27	9,92%	11,16%
KEPLER CAPITAL MARKETS 9695005EOZG9X8IRJD84	9,71%	4,88%
SOCIETE GENERALE PARIS O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	9,65%	11,21%

## Produits indiciels cotés (ETP) :

Groupama AM n'a pas exécuté d'ordre sur le marché monétaire pour son activité de gestion sous mandat

- › Pour ces instruments, Groupama Asset Management transmet électroniquement les ordres au marché via un intermédiaire autorisé ou par mise en concurrence de plusieurs contreparties autorisées.
- › Les critères d'analyse des exécutions retenus pour cette classe d'actifs sont :
  - Prix
  - Accès à la liquidité
  - Probabilité
  - Règlement
- › Groupama AM applique la même politique d'exécution pour tous les types de client en conséquence la vue globale contrepartie est plus pertinente.

## Instrument de dette : Obligation

Categorie d'instruments	Instruments de dette: Obligation			
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	O			
Cinq Premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombres d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Percentage of Agressive orders	Percentage Directed Order
TRADEWEB TREU	91,65%	85,18%		
BLOMBERG BMTF	8,35%	14,82%		

- › Pour ces instruments, Groupama Asset Management transmet électroniquement les ordres au marché via un intermédiaire autorisé ou par mise en concurrence de plusieurs contreparties autorisées.
- › Les critères d'analyse des exécutions retenus pour cette classe d'actifs sont :  
Prix  
Accès à la liquidité  
Probabilité  
Règlement
- › Groupama AM applique la même politique d'exécution pour tous les types de client en conséquence la vue globale contrepartie est plus pertinente.

Categorie d'instruments	Instruments de dette: Obligation			
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N			
Cinq Premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombres d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Percentage of Agressive orders	Percentage Directed Order
BLOMBERG BMTF	57,90%	48,52%		
TRADEWEB TREU	40,07%	45,74%		
MARKETAXESS MAEL	2,03%	5,74%		

Categorie d'instruments	Instruments de dette: Obligation		
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N		
Cinq Premières contreparties d'exécution classées par volumes de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombres d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	
JP MORGAN AG - FRANKFURT 549300ZK53CNGEEI6A29		10,05%	6,65%
DEUTSCHE BANK AG 7LTWFZYICNSX8D621K86		9,92%	9,41%
BNP PARIBAS France R0MUWSFPU8MPRO8K5P83		8,99%	7,51%
Citigroup Global Markets Europe AG 6TJCK1B7E7UTXP528Y04		8,48%	8,21%
Nomura Financial Products Europe 5493002XYZZ0CGQ6CB58		4,96%	5,91%